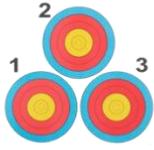


Tir Blason VEGAS



CONCOURS salle 2 x 18m Valide et Para-Tir à l'Arc (Sélectif et ou Qualificatif aux Championnats de France FFTA)

Samedi et dimanche 10 et 11 Février 2024

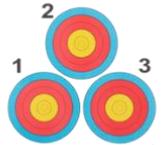
Gymnase Lucien MARTINEL route de l'Ermitage – Fontainebleau

Parking de la piscine à l'entrée de la route obligatoire (plus de stationnement devant le gymnase possible)

Horaires de tir	SAMEDI	DIMANCHE	
Greffe	9h00	8h00	13h00
Contrôle matériel	Durant tout le Tir		
Échauffement	9h30	8h30	13h30
Début des tirs comptés	10h00	9h00	14h00

ORGANISATION :

- Les Para-archers non autonomes doivent être accompagnés pour leur tir.
- **Blasons** : Règlement FFTA en vigueur
- **Tir sur Blason VEGAS**, suivant les catégories, blason de 40 sur demande et mentionné sur le bulletin d'inscription. *Attention, le choix du blason est définitif à la réception de l'inscription Aucun changement ne sera accepté.*



RECOMPENSES :

- Aux 3 premiers de chaque catégorie si au moins 5 archers dans la catégorie
- **Récompenses** : Dimanche à la fin du dernier départ
- **Remise des récompenses uniquement aux archers sur le podium. (Pas de remise à un tiers).**

INSCRIPTIONS :

Par courrier auprès de :

Thierry QUEHEN
64 avenue de la forêt – 77210 AVON
Tél. 06.500.100.35
Email : concours@cafa77.com

Préinscription par mail valable sur 48 H

Inscriptions définitives par courrier accompagnées du règlement

Merci de remplir le mandat lisiblement

PAIEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE LA « COMPAGNIE D'ARC FONTAINEBLEAU – AVON »

TARIF : 10 € TOUTES CATEGORIES

- Licence en cours avec justificatif d'identité CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR
- **Tenue Blanche ou de club et chaussures de sport de salle exigées**
- Buvette à votre disposition pendant toute la durée des tirs

